



INSECTICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ POUR LE TRAITEMENT DES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

L'insecticide **ORION** est un concentré liquide émulsionnable contre les insectes rampants et volants. Le produit peut s'utiliser en pulvérisation dans les bâtiments d'élevage de ruminants (vaches laitières, bovins viande, veaux, chèvres, chevreux, moutons, agneaux), de porcs, de lapins, d'équins, de volailles (chair, reproductrices et pondeuses).

Espèces ciblées : insectes et acariens tels que mouches, moucheron, puces, ténébrions, cucujides, poux rouges, cafards, araignées, teignes.

Composition

Pyrèthre : 20 g/L
Formule sans PBO
Association exclusive d'ingrédients 99,8 % issus de végétaux.

Points forts

- Action choc.
- Formule innovante.
- Utilisable en agriculture biologique*.
- Utilisable en présence des animaux**.

*Produit utilisable en agriculture biologique en application du Règlement (CE) 2018/848, pour l'élimination des insectes et autres ravageurs dans les bâtiments et autres installations où des animaux sont détenus.

**Éviter tout contact direct avec les animaux durant l'application.

Mode et dose d'emploi

Agiter avant emploi. Porter un équipement de protection adapté au traitement mis en oeuvre.

Traitement de surface : pulvériser sur toutes les parois du local à traiter, sur les murs, les plafonds.

Faible infestation : diluer 250 ml de concentré dans 5 L d'eau pour 100 m² ou 1 L dans 20 L d'eau pour 400 m².

Pulvériser à l'aide d'un pulvérisateur adapté.

Forte infestation : doubler la dose.

Traitement de volume : appliquer au nébulisateur à froid 200 ml à 400 ml de produit pur pour traiter 1000 m³.

Durée d'aération variable en fonction du niveau de ventilation et de la taille du local à traiter. À titre indicatif : de 30 minutes à 2 heures. Le produit peut être appliqué en présence des animaux en évitant le contact direct avec les animaux durant l'application.

Ne pas pulvériser sur les abreuvoirs, mangeoires et autres éléments destinés à recevoir les aliments.



Référence et conditionnement

Réf. 11740 : Flacon de 1 L - Carton de 6 unités

Précautions particulières

Produit strictement réservé aux professionnels.

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Répéter le traitement en cas de nouvelle infestation. Bien nettoyer le matériel après utilisation.

Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation. Bien rincer les surfaces en contact avec les aliments après chaque utilisation. Prendre toutes les mesures appropriées pour éviter la contamination des denrées emballées.

Ne pas jeter les résidus dans les égoûts et les cours d'eau. Conserver dans l'emballage d'origine. L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas réutiliser l'emballage.

Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.